



Droit à la naturalisation

Par **vamoin**, le **26/05/2015 à 12:51**

Bonjour,
Je souhaite faire une demande de naturalisation et j'aimerais savoir si y a des chances pour l'avoir ou ca sera du perte de temps.
Je suis arrivé en France en 2010, j'ai eu deux diplômes ici et je suis entrain de finir un autre diplôme d'ingénieur, j'ai actuellement un cdd en alternance. et je suis pacsé depuis 2 ans et ma partenaire pacsée est française.
Qu'en pensez vous ?
Merci.
le "[s]merci[/s]" est tout aussi obligatoire que le "[s]bonjour[/s]".

Par **aguesseau**, le **26/05/2015 à 16:20**

bjr,
selon votre message, je pense que vous pouvez demander la nationalité française, le seul élément, pouvant poser problème, est celui relatif à votre intégration professionnelle puisque vous êtes en CDD en alternance.
vous pouvez consulter ce lien:
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2213.xhtml>

Par **vamoin**, le **26/05/2015 à 17:37**

Merci pour votre réponse. L'article je l'avais déjà lu. Je trouve que c'est un peu vague. Peut être que c'est du cas par cas après.